



Présentation synthétique de l'activité de la Communauté et des comptes approuvés pour l'exercice 2016-2017

Le 3 juin dernier, le Conseil de Communauté, conformément au règlement intérieur, a approuvé les comptes 2016-2017 et a donné quitus au Président et au Trésorier de leur gestion.

Les faits marquants de l'exercice 2016-2017 :

Dans sa dernière année de mandat, l'ESCN, sous la responsabilité de Jean Fumex, a engagé de nombreuses initiatives en 2016-2017. Il y a eu notamment trois événements « extra-ordinaires » :

- **L'Université de Printemps, en mai 2017**, qui a réuni une soixantaine d'accompagnateurs de retraite, à Saint-Hugues, avec, au programme, des partages d'expériences, des conférences, des temps d'atelier pour rencontrer des témoins sur des pratiques de retraites différentes, des groupes de travail, des carrefours, des soirées conviviales...
- **L'Assemblée de Communauté, en mai 2017 à Nevers**, qui a été un temps fort pour la centaine de délégués de la Communauté,
- **Les 1^{er} et 2 juillet, à Beauvais, pour les responsables et accompagnateurs de communautés locales**, qui ont réuni plus de 750 compagnons, pour 2 jours destinés à recevoir la Dynamique de croissance du compagnon et de la Communauté, chemin et cheminement en CVX : découverte, enracinement, discernement de la vocation et vie de discernement apostolique au quotidien. Il s'agissait du premier rassemblement pour mettre à l'honneur la dimension communauté locale.

Simultanément, dans cette année très intense, la **Fondation Amar y Servir** a été officiellement créée en juin 2017, suite à une décision de l'Assemblée de communauté de 2014. La mission de la fondation, qui est abritée par la Fondation CCFD-Terre Solidaire, est « d'œuvrer principalement dans le domaine social et dans une perspective de long terme pour assurer le mieux-être, l'avenir de l'humanité, le respect du bien commun et d'un développement écologique intégral. » Elle interviendra dans les « frontières » que s'est fixée la Communauté suite aux orientations de l'Assemblée mondiale du Liban, à savoir la Mondialisation et la pauvreté, les réalités familiales, l'écologie et les jeunes. Pour son lancement, la Communauté a apporté 300.000 euros issus de ses réserves.

Enfin, des besoins d'investissement ont été identifiés en 2013-2014, par le Conseil d'Administration du centre de **Saint-Hugues**. Pour en faciliter la mise en œuvre, la Communauté s'est engagée à apporter un soutien de 150.000 euros, sur 3 exercices, dont 102.000 euros en 2016-2017.



Beauvais 2017



Saint-Hugues



Logo de la Fondation



Présentation des comptes pour l'année 2016-2017 :

1. Les ressources ordinaires :

En 2016-2017, les ressources de la Communauté ont atteint 1,26 million d'euros. Elles sont en hausse de 8% par rapport à l'exercice précédent.

Première ressource, les contributions des membres. Chacun des compagnons, y compris ceux qui sont en Parcours Découverte, est invité à un discernement pour contribuer aux besoins de la Communauté. Cette contribution est un signe de notre appartenance à la Communauté, de notre désir de la soutenir dans ses missions et ses œuvres et de vivre concrètement la solidarité ; elle vient compléter le bénévolat important assuré par de nombreux compagnons. Un barème défini par l'Assemblée de la Communauté établit cette contribution à 1% du revenu fiscal de référence annuel, avec une participation minimale de 20 €.

En 2016-2017, 4.200 foyers ont versé une contribution, qui a représenté au total plus de 967.000 €.

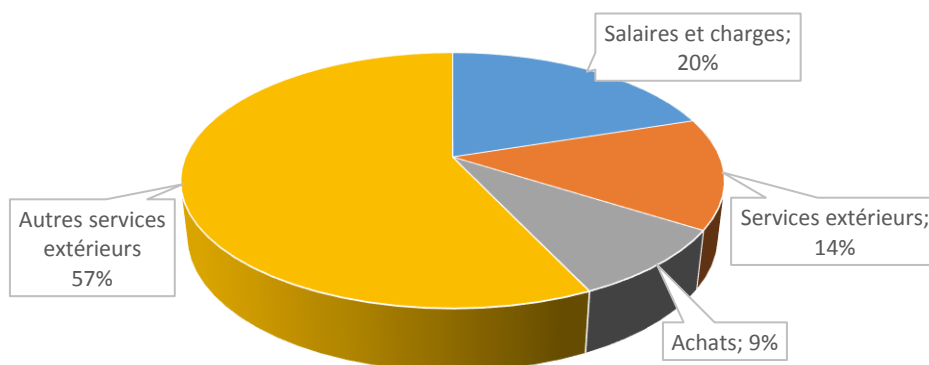
Deuxième ressource, les participations aux frais et les abandons de frais. Il s'agit des inscriptions, des frais de déplacement, des frais d'hébergement et de repas (tout ou partie) pris en charge par les compagnons lors des formations, week-ends et événements communautaires. Ce sont près de 272.000 € qui ont été ainsi versés à la Communauté. Son niveau est fonction de l'activité communautaire et de la sollicitation des compagnons.

Troisième ressource, l'activité des libraires relais, qui ont vendu les livres et suppléments publiés par les Editions Vie Chrétienne pour un montant de plus de 18.000 euros, en hausse par rapport l'année précédente, du fait notamment du travail important des libraires relais dans les Communautés régionales.

2. Les dépenses ordinaires :

En 2016-2017, les dépenses courantes de la Communauté ont représenté 1,56 million d'euros, soit de l'ordre de 300.000 euros supérieures aux ressources. Ceci est dû à l'activité très importante cette année, comme cela était rappelé dans les faits marquants, avec ainsi 31% de charges en sus de l'année précédente.

Ces dépenses se ventilent comptablement de la façon suivante (cf. détail ci-après) :





2.1 Achats :

Les achats de la Communauté représentent près de 110.000 euros, dont les 9/10^{ème} correspondent à l'achat de la Revue auprès des éditions Vie Chrétienne pour la diffuser aux compagnons de la Communauté.

2.2 Salaires et charges :

Les salaires et charges représentent près de 310.000 euros. Ils correspondent aux charges du secrétariat localisé rue de la Roquette qui se compose comme suit :

- Michel Dengremont, secrétaire exécutif, en charge de l'animation de l'équipe, interlocuteur permanent du responsable de l'ESCN,
- Violaine Desage, secrétaire de la Communauté, notamment en lien avec les équipes services des Communautés régionales notamment pour les fichiers,
- Appoline Jay-Rayon, qui prend les appels, traite le courrier, intervient en appui de la comptabilité, pour le secrétariat de la formation, pour les événements,
- Pauline Nardese, chargée de la communication, sur les différents supports (la newsletter mensuelle, le site web, la page Facebook de la Communauté, les divers documents pour informer les compagnons des sessions de formation, des activités estivales...) et qui anime notamment le réseau des correspondants formation des équipes services des Communautés régionales,
- Lamartine Valcin, qui est assistant comptable et assure le suivi des notes de frais et des factures,
- Lucie Matembe, qui s'occupe de l'entretien et du ménage des locaux.

Nous avons également des chargés de mission à temps partiel :

- Anne Le Nevé, suit et prépare le programme de formation, en lien avec l'Equipe Service Formation,
- Frédéric Rochet, qui a mené une mission sur les centres spirituels de la famille ignatienne, en 2016.

2.3 Services extérieurs :

Dans notre comptabilité, ce sont principalement les frais relatifs à l'animation du secrétariat. Ces services extérieurs représentent 214.000 euros et correspondent aux dépenses suivantes (arrondies) :

- Le loyer, les charges, l'équipement mobilier des locaux, du secrétariat et les assurances, pour un montant annuel de 58.500 €,
- les dépenses relatives à l'informatique (les ordinateurs, la base de données Tobie, le site internet...) et aux fournitures, pour un montant de 11.500 €,
- les locations de salles extérieures et autres dépenses relatives aux grandes manifestations de l'exercice, pour 144.000 €, la dépense la plus importante correspondant à la Rencontre de Beauvais.

2.4 Autres services extérieurs :

C'est dans cette rubrique que l'on trouve la plupart des frais relatifs à l'activité des Communautés régionales et locales.



En effet, les frais comptabilisés dans cette rubrique, qui représentent plus de 871.000 euros, sont principalement :

- les frais de déplacement, d'hébergement et de repas, pour 545.000 euros, soit près des deux tiers de ce poste, couverts en partie par les participations aux frais et par les abandons de frais (cf. 1. Les ressources, avec 272.000 euros, soit environ la moitié des dépenses),
- le défraiement des Assistants et Accompagnateurs, de la Communauté nationale et des Communautés régionales et locales, ainsi que pour les événements, pour un montant global de 115.000 €,
- la solidarité de notre Communauté d'une part envers ses membres et d'autre part, avec la Communauté mondiale, pour un montant de 69.000 €,
- le soutien et la participation régulière au financement de Saint-Hugues et du Centre spirituel du Hautmont, ainsi que les autres œuvres dans laquelle la Communauté participe (comme le CISED en Seine Saint-Denis ou le CPU à Lyon) pour un montant de 51.000 €,
- le solde, soit 91.000 € (10 % de ce compte), étant réparti sur des honoraires de divers prestataires, notamment pour la création de la Fondation Amar y Servir ou pour l'accompagnement des salariés au terme de leur mission.

3. Les ressources et les dépenses extraordinaires de l'exercice :

3.1 La création de la Fondation :

Dans les pas de l'Assemblée de communauté de 2014, qui avait encouragé la Communauté à réduire ses réserves en engageant des ressources dans ses missions apostoliques, il avait été décidé de créer une fondation, pour venir en appui des actions de la Communauté « aux frontières », comme l'Assemblée mondiale du Liban, en 2013, l'y encourageait. C'est au cours de l'exercice 2016-2017 qu'a été créée la Fondation Amar y Servir, avec une dotation de 300.000 euros prélevées sur les fonds propres de la Communauté.

3.2 Le Soutien de Saint-Hugues :

CVX assure la gestion et l'entretien de la maison familiale de Saint-Hugues, centre spirituel et de retraite important pour les membres de la Communauté et au-delà. C'est ainsi qu'il a été décidé en 2014 de mettre en œuvre une dynamique de travaux. Les investissements et la maintenance représentent de l'ordre de 130.00 € par an, et la contribution « exceptionnelle » de la Communauté a été fixée à 50.000 € par an pour en faciliter la mise en œuvre. Les principales réalisations sur les exercices précédents ont été notamment le changement de toutes les huisseries, l'isolation et la rénovation de la toiture de la vieille maison, l'aménagement des locaux et du parc, le gros entretien pour le chauffage, les toitures, la cuisine, l'alarme incendie et enfin, le plan accessibilité. Ce sont 102.000 euros qui ont été débloqués sur cet exercice pour accompagner ce plan de rénovation.

3.3 L'actualisation des comptes :

Dans les ressources et les charges exceptionnelles de l'exercice, il y a également eu une actualisation des comptes, réalisée afin de remettre à jour la comptabilité de la Communauté.



En effet, certaines dépenses et certaines ressources, qui n'avaient pas été comptabilisées dans les exercices comptables antérieurs, ont été affectées à cet exercice comptable :

- Ressources exceptionnelles de près de 55.000 euros, correspondant à des chèques de participation reçus par les trésoriers et non encaissés sur l'exercice comptable antérieur, des mauvaises répartitions de ressources dans Tobie et des corrections de doublons ;
- Dépenses exceptionnelles de près de 220.000 euros, correspondant à un reliquat de dépenses pour le Congrès de 2015, non comptabilisées dans l'exercice précédent pour 103.000 euros, de dépenses issues des comptabilités des Communautés régionales non prises en compte dans la Comptabilité, pour 46.000 euros, de factures de fournisseurs non comptabilisées, pour 45.000 euros, des charges relatives aux sessions de l'été 2016 pour 25.000 euros.

4. Le résultat de l'exercice et le bilan comptable au 31/8/2017 :

Compte tenu de la dynamique communautaire et des ressources et charges exceptionnelles prises en compte sur l'exercice, l'exercice présente un déficit de 867.171 euros, qui s'explique par le cumul de :

- L'activité de l'année qui a généré un déficit de l'ordre de 300.000 euros,
- Les engagements pour la Fondation et le soutien de Saint-Hugues, pour 402.000 euros,
- Le rattrapage de la comptabilisation d'exercices antérieurs, de l'ordre de 165.000 euros (charges exceptionnelles – ressources exceptionnelles).

Au terme de l'exercice, l'actif de l'association (ce que nous possédons) représente 620.308 euros, avec une trésorerie de près de 515.000 euros. Côté passif, les capitaux propres représentant 141.143 euros, les provisions (dont celle pour le prochain Congrès et les Assemblées), 49.000 euros, et les dettes pour 419.000 euros, dont près de la moitié correspond aux futurs versements pour la Fondation.

L'ensemble des documents comptables (bilan et compte de résultats 2016-2017) sont disponibles sur le site cvxfrance.com.

*Pour l'ESCN 2012-2017, Jean Fumex, Responsable,
et pour l'ESCN actuelle, Eric Weisman Morel, Trésorier.*



*« Non pas tant selon la lettre que selon l'esprit de l'Evangile
et la loi intérieure de l'amour »*